



PROGRAMME DE FORMATION MODULE 2 & 3 - ANIMATEUR BABY GYM

I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Animer bénévolement un cours de Baby Gym (15 mois/6 ans)
- Encadrer des prestations de découverte de l'activité gymnastique pour un public de petite enfance (de 15 mois à 6 ans)
- Garantir aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement
- Appréhender le programme fédéral FFGym Access Gym : philosophie, objectifs, orientations
- Faciliter l'organisation des animateurs dans leurs tâches de tous les jours grâce à ce programme "clé en main"

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Être titulaire d'une licence Fédération Française de Gymnastique de la saison en cours
- Avoir 18 ans minimum
- Avoir suivi le contenu du Module Animer (possibilité de le suivre la même saison)

III - DUREE

L'action de formation Animateur Mention Baby Gym sera d'une durée de 25 heures, répartie comme suit :

- Module Baby Gym 2 : 14H00
- Module Baby Gym 3 : 11H00

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Gymnase spécialisé (cours pratique et travaux dirigés)
- Etude de cas concrets/ observation
- Mallette 'fichier Baby gym'
- Mallette informatique (support de cours) remis aux stagiaires
- Vidéoprojecteur + ordinateur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande

V - CONTENUS

- Présentation de l'organisation de la FFGym et de l'activité Baby Gym afin de comprendre le fonctionnement fédéral de cette activité
- Observation de séances avec retour et analyse : acquisition de savoir-faire et savoir-être dans l'encadrement de séances
- Conception, mise en place d'ateliers et mise en œuvre : acquisition de savoir-faire et savoir-être dans l'encadrement de séances



InteraGYM
FORMATION



- Développement psychomoteur de l'enfant : permettre à l'animateur de pouvoir accompagner le développement psychomoteur de l'enfant
- Structuration de séances : favoriser la mise en œuvre de séances Baby Gym adaptées au public
- Définition des objectifs et moyens : permettre aux aide-animateurs de construire des séances adaptées aux besoins du public
- Parentalité : permettre à l'animateur de mieux impliquer les parents dans la séance
- Musique, rythme et comptines : favoriser le développement de la coordination et de la dissociation des mouvements, grâce à l'utilisation du support musical, des jeux de rythmes et des comptines dans les séances de Baby Gym
- Structuration de séance : favoriser la mise en œuvre de séances Baby Gym adaptées au public
- Méthodologie du programme Access Gym Général : mettre en œuvre les outils pédagogiques FFG en fonction du public
- Attitude de l'animateur face au référent affectif : savoir accompagner le référent affectif dans la relation avec son enfant (parentalité)
- Opération QualiClub et Label Baby Gym

VI - MOYENS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs. L'évaluation de la formation se fait durant et en fin de formation par :

- Préparation de 5 séances d'animation (à remettre lors du Module 3)
- Epreuve écrite d'un QCM de 30 questions
- Epreuve pédagogique : animation d'une séance de 30 minutes avec un groupe d'enfants dans un centre de formation après avoir remis au jury la fiche de préparation de la séance d'animation

La mise en situation pédagogique est suivie d'un entretien d'environ 10 minutes : évaluation par le jury de l'analyse de la séance par le candidat au regard des connaissances de base liées à la motricité ou technique des activités de la mention.

- Obtention du diplôme du PSC1 : le diplôme doit être transmis au centre de formation

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

InteraGYM FORMATION

Siège : Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX
04 78 00 88 85 – contact@interagym-formation.com – www.interagym-formation.com

SIRET 43373228600037 – APE/NAF 8551Z – Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.